



---

## 49<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec Virginia Gamba, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés**

Genève, le 16 mars 2022

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son rapport et ses efforts continus de renforcement de la protection des enfants touchés par les conflits armés.

Cette année, nous célébrons le 25<sup>e</sup> anniversaire de ce mandat. Des progrès significatifs ont été réalisés depuis lors, notamment des efforts tendant à intégrer la protection des enfants dans les réponses du Conseil de sécurité aux situations de conflit et de reconstruction.

Cependant, des enfants sont toujours tués, enlevés et recrutés dans des conflits armés et les violences sexuelles à leur encontre persistent. Le nombre et la sévérité de ces graves violations des droits de l'enfant sont profondément alarmants — on le voit aussi en Ukraine, ces jours derniers.

Nous restons préoccupés par les conséquences durables de la pandémie de COVID-19, sur la vie des enfants en particulier. Comme le souligne le rapport, les dommages subis par les systèmes de santé, la fermeture des écoles et la crise socio-économique ont entraîné l'exploitation de nombreux enfants.

En outre, la pandémie a également limité l'accessibilité aux parties au conflit et aux acteurs sur le terrain, impactant ainsi la récolte de données sur les violations graves des droits des enfants. La collecte de ces données, y compris dans les pays non répertoriés, peut améliorer la protection des enfants et renforcer les efforts de prévention des conflits.

**À cet égard, Madame la Représentante spéciale, quelles mesures ont été prises pour améliorer l'accessibilité aux données sur le terrain et garantir que l'expérience de la pandémie ne se répète pas ?**

Je vous remercie.